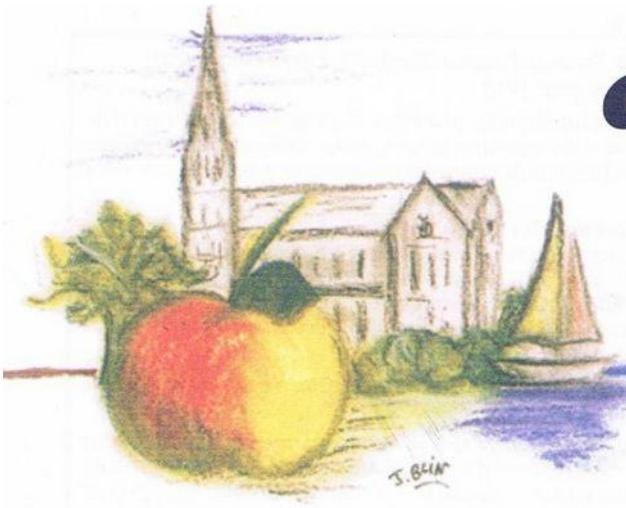

Pleudihen Village

14/10/2022 n°2164

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : EXPÉRIMENTATION DU BUET ET CONSULTATION ZONE 30

Face à la recrudescence de réclamations sur la sécurité routière, une commission municipale s'est constituée depuis 2021. Elle a pour objet d'analyser les demandes et de proposer des solutions d'amélioration tout en tenant compte des besoins de l'ensemble de la population et des particularités inhérentes à une commune rurale telle que la nôtre. Cette réflexion est concertée avec le Département des Côtes-d'Armor, gestionnaire des routes départementales. Le jeudi 6 octobre, le Conseil Municipal est notamment revenu sur l'expérimentation du Buet et la consultation publique Zone 30.

La vitesse, source d'inquiétudes

La vitesse étant le problème le plus soulevé, nous procédons depuis 2020 à des relevés sur les secteurs mis en évidence. Nous disposons ainsi de données fiables sur la nécessité ou pas d'intervenir. Alors que le réaménagement de la Rue du Val d'Orient (RD48), réalisé en 2020, a porté ses fruits, les relevés confirment la nécessité d'intervenir sur certains secteurs liés à la RD29, plus particulièrement au niveau du Pont de Cieux, du Buet et de Doslet.

Pont de Cieux et Doslet

Pour le Pont de Cieux, une réflexion est en cours depuis plusieurs années pour la sécurisation de la liaison piétonne. Cet aménagement sera réalisé simultanément à la rénovation du pont programmée par le Département en 2023. Pour Doslet, au niveau de l'entrée située sur Pleudihen, plusieurs aménagements ont déjà été réalisés (zone tampon 70, pose de panneaux zone agglomérée 50, aménagement de massifs et pose de potelets). Malgré cela, des excès sont encore constatés. La commune de La Ville-es-Nonais, dont dépend une autre partie de Doslet, réfléchit à son tour à des aménagements. Nous nous concertons sur ce projet porté par nos voisins.

Aménagements au Buet

Pour Le Buet, une expérimentation a été menée cet été avec la pose de 2 passages en écluses temporaires. Ce test visait à s'assurer de l'efficacité d'un tel aménagement et de sa perception par les riverains. Les relevés radars ont confirmé le sentiment d'amélioration noté par plusieurs habitants. Les excès de vitesse diminuent de 47% à 21% et la moyenne passe de 50km/h à 45km/h. Malheureusement, ce type d'aménagement peut aussi générer des nuisances pour les riverains. C'est ce qui nous a été indiqué pour l'écluse située côté Croix Fermal. Avec le Département, nous travaillons sur des solutions alternatives qui minoreraient ces désagréments. Une prochaine rencontre est prévue avec les riverains afin de valider une solution partagée par tous. ***Cette réunion se tiendra le 20 octobre et sera réservée aux élus et habitants des village du Buet, de la Croix Fermal et du Pont de Cieux***.

Zone 30 en cœur de bourg

Comme indiqué en juillet, après concertation avec le Département, nous souhaitions consulter la population sur une éventuelle zone limitée à 30 km/h. Dossier de présentation et questionnaire étaient consultables en mairie ou en ligne *via* notre site internet du 15/07 au 29/08/22. Les résultats des 149 formulaires renseignés ont été présentés aux élus. Une majorité s'est exprimée pour : 70,5% (21,2% plutôt favorables et 49,3% totalement), tandis que 29,5% sont contre (7,5% plutôt opposés et 22% totalement). Pour ce qui est de la délimitation qui était proposée : 44,3% la jugent plutôt adaptée, alors que 25% la trouvent trop grande et 21,4% trop restreinte, enfin 9,3% étaient sans avis. Le Conseil a donc validé le principe de cette mise en place et sa délimitation telle que proposée. Lors d'un prochain conseil, un budget de mise en œuvre sera présenté (acquisition de panneaux et travaux de peinture au sol). Pour la partie de RD29 non prise en compte, rue de Saint-Malo, la commission réfléchit à des aménagements qui pourraient être réalisés en concertation avec la Région à proximité des arrêts de car Breizh'Go. Enfin, une démarche conjointe avec La Vicomté-sur-Rance est menée auprès du Département afin d'interdire le passage des poids-lourds en transit dans le bourg.

Pour certains, ces modifications sont des contraintes incompréhensibles, pour d'autres elles sont indispensables et impératives. Nous, élus, cherchons avant tout à apporter des réponses adaptées et mesurées. **Nous comptons sur la compréhension de tous.**

Le Maire
David BOIXIERE

Bon à savoir à Pleudihen

HORAIRES DE TRAIN

PLEUDIHEN - DOL
Lun. au Ven. : 07H48 (arrivée 08H05)
Samedi : 08H13 (arrivée à 08H30)
Sam., Dim., Fêtes : 10h24 (arrivée 10h41)

PLEUDIHEN - DINAN
Lun. au ven. : 17h12 (arrivée 17h23)
Samedi, Dimanche et Fêtes : 17h41 (arrivée 17h52)

(renseignements sur le site de la SNCF)

MARCHÉ
Tous les MARDIS
9h/13h, place de la mairie

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55 / 07.56.06.27.29

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

Exposition concours photo « Pleines Vues sur l'Herbu » à la bibliothèque jusqu'au **29/10**

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (fixe)
Médecin : 15. Pharmacie : 3237
Sage-femme ☎09.84.45.25.37
Cabinet infirmier ☎02.96.88.28.57
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » ☎ 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance ☎02.96.83.38.64
Conciliateur de justice : permanence en mairie

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).
Dans les villages : **mardi 25/10**
Dans le bourg : **tous les mardis**

Randonnée pour se mobiliser contre le cancer le Dimanche 30 octobre 2022

- **Participation** de 5 euros par personne pour le **Centre Eugène Marquis, via l'association Souffles d'espoir**
- **9 Km** (Départ de la Salle des Fêtes de Pleudihen à partir de 9h)

Souffles d'espoir

Inscriptions au bar le Breizh, 09.67.45.98.11 ou sur place à partir de 8h.

Centre Eugène Marquis

Curieux de découvrir la SOPHROLOGIE !

Tiphaine LEFILLEUL, sophrologue, vous propose **une séance gratuite** le **samedi 15 octobre** : 14h30 : accueil. 15h : séance pour adultes et adolescents. 16h : goûter offert. 16h45 : séance pour enfants.

Réservation au 07.89.26.32.74 ou
lefilleultiphaine@gmail.com
17 La Chapelle de Mordreuc
Www.tiphaine-lefilleul-sophrologue.com

COMITE FÊTES et CULTURE

CYCLO-CROSS
Challenge des Sous-Bois 35
DIMANCHE 30 OCTOBRE à partir de 10h30
Buvette et petite restauration sur place

STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

VENDREDI 14 OCTOBRE. Foot loisir : Pleudihen reçoit Bobital/Brusvily à 21h.
SAM. 15 OCTOBRE. Pôle Féminin. U8 : Plateau à 10h. U11 : Pleudihen va à Dinan à 10h. U12 : Pleudihen reçoit Hillion et Matignon à 11h30. U13 : Pleudihen va à Lamballe à 10h30. U15-U18 : Pleudihen reçoit Merdrignac et Broons à 11h30. **Pôle Masculin.** De U6 à U13 : Plateaux ou matches ou entraînements ou Repos. U14 : Pleudihen reçoit FC Lié Plouguenast à 14h. U15 : Pleudihen va à Rance Foot à 15h. U16 : Pleudihen reçoit Loudéac à 16h. U18 B : Pleudihen va à Lanvallay à 15h30. U18 A : Pleudihen va à Plédéliac à 15h30.
DIMANCHE 16 OCTOBRE. Seniors A : Pleudihen reçoit Romagné à 15h30. Seniors B : Pleudihen va à Lanvallay à 15h30. Seniors C : Pleudihen reçoit Plélan / Vildé à 13h30.

Comme tous les ans, le Stade Pleudihennais organise
un POULET GRILLÉ à la sauce Portugaise / frites à emporter (repas chaud) le samedi 29 octobre de 11h à 13h30.
1 part = 2-3 personnes = 12 euros.
Réservation au plus vite auprès de Maurice BOIXIÈRE au 06.61.77.38.28.
Bon à savoir : Record de la vente, 600 parts ! Tous les records sont faits pour être battus, on compte sur vous !

A.S. PÉTANQUE PLEUDIHEN

- **Lundi 17 et 31/10 : Concours de pétanque.** *Ouvert à tous*
- **Sam. 5/11 :** assemblée générale, à 11h, au local de pétanque

Pour tous renseignements, contactez le président, Gwenn LE ROY au 06 82 18 78 74

IDEE FORMATION : "AGENT D'ELEVAGE POLYVALENT"

Afin de répondre aux besoins de salariat agricole sur les exploitations laitières du territoire, le CFA-CFPPA de Caulnes organise une formation pour former des agents d'élevage laitier (POEC « Agent d'élevage laitier polyvalent »)

DU 31 OCTOBRE AU 16 DÉCEMBRE 2022.

Cette formation, destinée aux demandeurs d'emploi, est organisée en partenariat avec l'Association Nationale Emploi Formation Agricole des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine et le SDAEC Terralliance. Au cours de cette formation de 7 semaines, les stagiaires vont acquérir des compétences pour réaliser la traite, conduire et entretenir le matériel (délivrance d'une attestation de conduite en sécurité du tracteur et d'une attestation de conduite en sécurité du télescopique), alimenter le troupeau, réaliser l'entretien courant du matériel. Ils ont 15 jours de stage à réaliser sur un atelier lait.

Contacts : Stéphanie PRAT 02.96.83.92.68 cfppa.caulnes@educagri.fr ou votre conseiller Pôle emploi, Mission Locale, Cap Emploi.

BIBLIOTHÈQUE - Animation « Bébés Lecteurs »

VENDREDI 21 OCTOBRE, à 10h

Les tout-petits (0-3 ans) et leurs parents sont invités à la bibliothèque pour une animation autour du livre. Rendez-vous animé par Thérèse, bénévole. ***Thème : l'automne***

Inscription requise : bibliotheque.pleudihen@orange.fr ou 02.96.88.20.55 / 07.56.06.27.29

RESTAURANT DE LA CALE DE MORDREUC
Changement de propriétaire

Nathalie et Stéphane FONCIER vous accueillent du Mercredi au Dimanche inclus de 9h30 à 21h (fermé lundi et mardi). Cuisine type bistrot, produits frais et de saison, tout est fait maison.
Possibilité de prendre un verre en journée.
Réservation au 02.96.83.20.43.
Email : contact@lacaledemordreuc.fr

LES AMIS DU PATRIMOINE RANDONNÉE

Renseignements Pierre Chouin 02.96.83.33.43.
Rendez-vous à la Salle des Fêtes. Bâtons recommandés.
VENDREDI 21 OCTOBRE. Départ à 9h.
Bois Joli à Trémereuc. (10 km, 3H).

La section des PENSIONNÉS DE LA MARINE MARCHANDE PAYS DE RANCE organise
un voyage de 8 jours à Madère, l'île aux fleurs,
du lundi 12 au lundi 19 juin 2023.
Inscription jusqu'au 15 octobre 2022.
Renseignement auprès de Michel COQUART 02.96.83.22.78. Sympathisants bienvenus.

MODIFICATION N°2 du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUiH)
ENQUÊTE PUBLIQUE DU 14 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2022

Le projet de modification du PLUiH de Dinan Agglomération vise à :

- Ajuster le règlement littéral pour tenir compte de sa mise en œuvre ;
- Revitaliser les centralités historiques et maîtriser l'aménagement de sites stratégiques ;
- Maîtriser le développement commercial périphérique et réduire la consommation foncière ;
- Être en lien avec un projet ;
- Modifier l'inventaire des bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination (procédure d' "étoilement") ;
- Ajouter, modifier ou supprimer des Emplacements Réservés.
- Corriger des erreurs matérielles et effectuer des modifications mineures du zonage, du règlement ou des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

L'enquête publique se déroulera sur le territoire de Dinan Agglomération pour une durée de 32 jours, soit du vendredi 14 octobre 2022, 9h00, au lundi 14 novembre 2022, 17h30.

Plus d'informations sur le site de Dinan Agglomeration : http://www.dinan-agglomeration.fr/